Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_222-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 41
Présents : 36
Absents représentés : 5

Date de la convocation : 9 septembre 2026
Date d'affichage : 9 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents par ordre alphabétique :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Le Gonidec, M. Janvier, Mme Lemoine, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Régnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Étaient absents excusés et représentés : M, Hubert représenté par M. Houdus, M. Droniou représenté par Mme Garnier, Mme Lemercier représenté par M. Dubreil-Jardin, M. Dusautoy représenté par M. Hameau, Mme Meignan représentée par M. Dominique Prioul

Absents excusés : M. De Gouvion Saint Cyr, Mme Montembault,

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_222_020_1.1 : Fiche de modification de travaux n°3– Entreprise SARL MICHEL LAIZE titulaire du lot 8 « Carrelage faïence » - Maison de Santé Tremblay – Val Couesnon

Monsieur Guy Le Gonidec, Vice-président en charge des travaux, présente aux membres du Conseil communautaire les modifications de travaux de l'entreprise SARL MICHEL LAIZE, lot 8 – CARRELAGE – FAIENCE relatives au marché de construction de la maison de santé de Tremblay 35460 VAL COUESNON.

A la demande du pouvoir adjudicateur, les prestations suivantes n'ont pas été effectuées :

- Façon forme de pente vers siphons : - 232 € HT
- Réalisation de surbots, en pieds des alimentations apparentes : - 235 € HT

Cette fiche de modification de travaux correspond à une moins-value totale de 467 € HT et porte le montant du marché de 12 714.00€HT à 12 247.00 €HT.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_222-DE

Monsieur Guy LE GONIDEC, Vice-président en charge des travaux propose :

- **D'approuver la fiche de modification de travaux n°3 en moins-value de l'entreprise SARL Michel LAIZE, titulaire du lot 3 « carrelage-faïence » dont le montant est de – 467 € HT ;**

- **D'autoriser Monsieur le Président ou en cas d'empêchement son représentant à signer l'avenant et ses annexes.**

Vu l'avis favorable de la Commission des Marches à Procédure Adaptée en date du 3 septembre 2026,

Vu l'exposé de Monsieur Guy LE GONIDEC, Vice-président en charge des travaux,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de Monsieur Guy LE GONIDEC, Vice-président en charge des travaux, telle que présentée ci-dessus.

Le Secrétaire de séance
Monsieur Olivier GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE